

Image not found or type unknown



Travail, juridique, contrats

Par **Rr**, le **07/05/2023** à **16:34**

Bonjour je souhaiterais savoir si c'est légal de continuer à envoyer des lettre de motivation, cv ...même si j'ai un travail.

Comment partir d'un cdi ?

2) Pour les métiers du droit, est ce autorisé de pratiquer du tir sportif etc ? Ou selon le métier on ne peut pas ? Merci